



Declaration 2 modes de garde 7GA

Par **blandine34**, le **15/05/2019** à **16:29**

Bonjour,
ma fille de 2.5 est gardée depuis sept 2018 par une assistante maternelle et une crèche privée (avant seulement ass mat).
pour la déclaration 2018, l'assistante maternelle apparaît avec le bon montant en 7GA.
comment déduire la somme réglée à la crèche privée : comment ajouter nom/détails et somme?
dois je faire un cumul mais comment mettre 2 bénéficiaires avec des sommes différentes?
pouvez vous m'aider svp?

merci d'avance
Blandine